



Séance spéciale du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 1^{er} octobre à 12 h 51 à laquelle sont présents, madame la mairesse Maude Marquis-Bissonnette, messieurs les conseillers Steve Moran, président, Edmond Leclerc, Daniel Champagne et madame la conseillère Tiffany-Lee Norris Parent, formant quorum du comité.

Monsieur le conseiller Steve Moran, président du comité exécutif, préside la séance.

Sont également présents, mesdames et messieurs Simon Rousseau, directeur général, Yess Gacem, directeur général adjoint, Relations citoyennes et communautés, François Léveillé, directeur de cabinet, Laurent Lavallée, directeur des communications du Cabinet, M^e Véronique Denis, greffière ainsi que Steven Boivin, conseiller, district d'Aylmer, Gilles Chagnon, conseiller, district de Lucerne, Caroline Murray, conseillère, district de Deschênes, Marie-Ève Prévéreault, cheffe de service, Dotation et recrutement et Marie-Hélène Rivard, directrice, Communications.

CE-2024-660*

MODIFICATIONS À LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE, DÉVELOPPEMENT DURABLE - SERVICE DES INFRASTRUCTURES ET DES PROJETS - SERVICE DE LA PLANIFICATION DES ACTIFS ET DES INVESTISSEMENTS - SERVICE DE L'URBANISME ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE - SERVICE DE LA MOBILITÉ - SERVICE DE POLICE - SERVICE DE L'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE

CONSIDÉRANT QUE l'exercice du plan triennal des effectifs a permis de prioriser des besoins afin de créer des postes permanents dans le respect des budgets alloués;

CONSIDÉRANT les grands projets en cours et à venir, notamment le tramway, le quartier général de la police, le point de service du secteur d'Aylmer, le centre multifonctionnel et l'hôpital;

CONSIDÉRANT QUE la direction générale adjointe, développement durable, le Service des infrastructures et des projets, le Service de la planification des actifs et des investissements, le Service de l'urbanisme et du développement durable, le Service de la mobilité, le Service de police et le Service de l'approvisionnement responsable ont procédé à une analyse de leurs besoins initiaux afin de soutenir ces grands projets et qu'il est nécessaire d'apporter des modifications à la structure organisationnelle de ces services;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de stabiliser la main-d'œuvre en dédiant des ressources humaines supplémentaires en fonction des profils ciblés afin de permettre la réalisation des livrables dans le respect des échéanciers :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil d'accepter de modifier la structure organisationnelle de la direction générale adjointe, développement durable, du Service des infrastructures et des projets, du Service de la planification des actifs et des investissements, du Service de l'urbanisme et du développement durable, du Service de la mobilité, du Service de police et du Service de l'approvisionnement responsable de la façon suivante :

Direction générale adjointe, développement durable

- Créer un poste dont le titre d'emploi et la classe salariale seront déterminés par le Service des ressources humaines, sous la gouverne du directeur(trice) général(e) adjoint(e), développement durable;

Service des infrastructures et des projets

- Créer deux postes de responsable de projets (postes numéros SIS-PRO-092 et SIS-PRO-093) situés à la classe 6 de l'échelle salariale des professionnels, sous la gouverne du chef(fe) de service, Parc immobilier;
- Créer quatre postes de coordonnateur(trice), Infrastructures (postes numéros SIS-PRO-094, SIS-PRO-095, SIS-PRO-096 et SIS-PRO-097) situés à la classe 5 de l'échelle salariale des professionnels, sous la gouverne du chef(fe) de service, Parc immobilier;

Service de la planification des actifs et des investissements

- Créer trois postes de coordonnateur(trice), Infrastructures (postes numéros PAI-PRO-031, PAI-PRO-032 et PAI-PRO-033) situés à la classe 5 de l'échelle salariale des professionnels, sous la gouverne du chef(fe) de service, Planification des actifs;

Service de l'urbanisme et du développement durable

- Créer un poste de coordonnateur(trice) de projets (poste numéro UDD-PRO-044) situé à la classe 4 de l'échelle salariale des professionnels, sous la gouverne du chef(fe) de service, Planification et mise en valeur du territoire;

Service de la mobilité

- Créer un poste de coordonnateur(trice), Planification (poste numéro MOB-PRO-013) situé à la classe 4 de l'échelle salariale des professionnels, sous la gouverne du chef(fe) de service, Planification;
- Créer deux postes de coordonnateur(trice), Sécurité et gestion de la mobilité (postes numéros MOB-PRO-014 et MOB-PRO-015) situés à la classe 5 de l'échelle salariale des professionnels, sous la gouverne du chef(fe) de service, Sécurité et gestion de la mobilité;

Service de police

- Créer un poste d'inspecteur(trice)-chef(fe) (poste numéro POL-CAD-049) dont le salaire est prévu à l'annexe B de la Politique salariale des cadres de la Ville de Gatineau, sous la gouverne du directeur(trice), Service de police;

Service de l'approvisionnement responsable

- Créer un poste de conseiller(ère), Approvisionnement stratégique (poste numéro SAR-PRO-006) situé à la classe 4 de l'échelle salariale des professionnels, sous la gouverne du chef(fe) de service, Approvisionnement stratégique;

Le Service des ressources humaines est autorisé à modifier l'organigramme des services concernés.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

- 877 217,00 \$/an, plus les avantages sociaux financés par le projet de TramGo et/ou le bloc D;
- 365 943,00 \$/an, plus les avantages sociaux financés par le projet du Centre Hospitalier Affilié Universitaire de l'Outaouais (CHAUO) et/ou le bloc D;
- 253 100,00 \$/an, plus les avantages sociaux financés par le Quartier général du SPVG;
- 253 100,00 \$/an, plus les avantages sociaux financés par le centre multifonctionnel de l'ouest;
- 157 907,00 \$/an, plus les avantages sociaux financés à 50 % par le projet du Quartier général du SPVG et 50 % du plan d'effectif des policiers;
- 113 470,00 \$/an, plus les avantages sociaux financés par le plan d'investissement – Volet maintien (PIVM).

Un certificat du trésorier a été émis le 27 septembre 2024.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

STEVE MORAN
Président
Comité exécutif

M^c VÉRONIQUE DENIS
Greffière
Comité exécutif